

■ **Axe Architecture S.A.**, à La Chaux-de-Fonds, exploitation d'un bureau d'étude traitant de toutes activités en rapport avec l'architecture, etc. (FOSC du 24.01.2002, p. 10). Le capital-actions de CHF 100'000 est maintenant entièrement libéré. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 200 actions de CHF 500, nominatives, liées selon statuts et munies d'un droit de préemption statutaire. Statuts modifiés le 09.05.2003.
Journal no 1224 du 15.05.2003
(01000018 / CH-645.1.002.370-1)